

DÉLIBÉRATION N° 2024.03.10

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Etaient présents : Lysiane LE DUC DREAN, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, Philippe BERTEMONT, Jean-Bernard MAILLARD, Pascale CLAUSER, Marie-Claude HOFFNUNG, Ludovic MAULNY, Jean-Luc VERET, Éric POTIER, Marie-Christine DEHLINGER, Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT.

Absents excusés - Pouvoir :

Cécile MACHUREY donne pouvoir à Jean-Claude MARIE
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD
Houria BADEK donne pouvoir à Ludovic MAULNY
Philippe ONILLON donne pouvoir à Marie-Christine DEHLINGER

Absents:

Marie-Laure PAIN
Jean CHANAL

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

Lysiane LE DUC DREAN, Maire, présente les demandes de subventions des associations figurant dans le tableau ci-dessous. La Maire rappelle que la Commune ne subventionne pas une association l'année de sa création, mais seulement la 2^{ème} année, quand elle a fait la preuve de son activité et du service rendu dans la Commune.

ASSOCIATIONS	MONTANTS	VOTES
APEA Association des Parents d'Elèves	500 €	Unanimité
APAV Association des Propriétaires et Amis de Ver	700 €	Unanimité
Cercle Nautique de Ver-Sur-mer	2 000 €	Unanimité
Club Informatique Ver-Sur-Mer	300 €	Unanimité - NPPV : G. Marcia, JB Maillard, Mc. Dehlinger

Croix Rouge Française - Unité locale du Bessin au Virois	300 €	Unanimité
Association NGSV Football	300 €	15 Pour-1 Abstention-1 Contre
Siel bleu	300 €	Unanimité
Société de chasse	100 €	16 Pour-1 Abstention
Tennis Club de Ver-Sur-Mer	500 €	7 Pour-6 Abstentions-4 Contre
Association UN PAS VER LA DANSE	300 €	Unanimité
Association VER A PIED	400 €	Unanimité- NPPV : JC Marie
Association VER L'AVENIR	800 €	Unanimité
Association VER LES PLANCHES	500 €	Unanimité -NPPV : MC Dehlinger
Protection Nature et Patrimoine Ver sur Mer PNPV	200 €	16 Pour-1 Abstention
ASA des Marais de Ver-Sur-Mer	900 €	Unanimité
Ver le bien être	700 €	Unanimité
S'il on chantait	1 000 €	16 Pour-NPPV : Ph.Bertemont
Amicale des boulistes	300 €	Unanimité
ASNELLES 2024	500 €	Unanimité
Collège QUINTEFEUILLE	100 €	Unanimité
TOTAL	10 700 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ADOpte les subventions pour l'année 2024 comme désignées ci-dessus.

La secrétaire de séance
Pascale CLAUUSER

P. Clausser

La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN



*Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 10 Avril 2024*